



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisation

CCN des Entreprises de la filière sports-loisirs
(conception, fabrication, services
et commerce des articles de sport
et équipements de loisirs)
(IDCC 1557 - Brochure 3049)

Personnel cadre

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Garanties

Rente Éducation OCIRP	0,07 % TA*
Incapacité de travail	0,51 % TA*
Invalidité	0,35 % TA*
Décès	0,73 % TA*
Total Prévoyance	1,66 % TA*

Répartition de la cotisation :

1,50 % TA à la charge de l'employeur

0,16 % TA à la charge du salarié

*TA: Tranche A: Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale.



AG2R LA MONDIALE

Prendre la main
sur demain

Prévoyance

Taux de cotisation

CCN des Entreprises de la filière sports-loisirs (conception, fabrication, services et commerce des articles de sport et équipements de loisirs) (IDCC 1557 – Brochure 3049) Personnel non cadre

En vigueur au 1^{er} janvier 2026

Garanties

Décès	0,19 % TA + TB*
Rente Éducation OCIRP	0,07 % TA + TB*
Incapacité temporaire de travail	0,15 % TA + TB*
Invalidité	0,20 % TA + TB*
Frais d'obsèques	0,02 % TA + TB*
Total Prévoyance	0,63 % TA + TB*

Cotisation répartie 50 % employeur – 50 % salarié

Dans le cadre de sa quote-part, le salarié finance exclusivement la garantie Incapacité de travail

* TA : Tranche A : Partie du salaire annuel brut limitée au plafond annuel de la Sécurité sociale

TB : Tranche B : Partie du salaire annuel brut compris entre 1 et 4 fois le plafond annuel de la Sécurité sociale